

QUELQUES RÈGLES DE PLANNING IMPORTANTES*

Chaque travailleur doit recevoir son **planning initial** entre le 22 et le 25 du mois précédent.

Pour réduire le nombre de changements de planning, à **partir de la quatrième modification du planning**, le travailleur recevra une prime pour la prestation modifiée/nouvelle s'élevant à 0,5937 € par heure (mars 2025).

Exceptions : modifications de planning à la demande du travailleur, changement de prestation de 2h ou moins, régimes particuliers (rappel hors planning dans les 48h ; changement pendant chômage économique ; flexpool).

Le travailleur peut être planifié jusqu'à 175 heures sur le planning initial.

Tenez compte des **week-ends libres** et à partir de quel moment vous pouvez les refuser (voir le tableau).

Rappel hors planning dans les 48h ?

Sur base volontaire, planning complet ou incomplet, 0,5937 € par heure (mars 2025) et 0,4312 € par kilomètre (tarif de l'État Q4-2025).

Rappel hors planning au-delà des 48h ?

- Le travailleur qui dispose d'un planning complet, et qui n'a pas d'heures négatives, peut refuser les prestations supplémentaires.
- Le travailleur qui dispose d'un planning incomplet est tenu de répondre au rappel.

4 scénarios :	Planning incomplet	Planning complet
Heures négatives	Jusqu'à 175 heures	Jusqu'à 175 heures
Pas d'heures négatives	Jusqu'aux heures contractuelles	Sur base volontaire

* Attention ces règles s'appliquent aux ouvriers (autre que les transporteurs de fonds et les bases militaires) et aux employés opérationnels.

Chômage économique (CE) :

- les jours de CE doivent être planifiés dans le planning initial;
- ce planning peut être modifié en cours de mois par des prestations supplémentaires qui réduisent le CE;
- concernant les jours de CE :
 - ➔ vous devrez être joignable entre 6h00 et 22h00 (et pas entre 22h00 et 6h00) ;
 - ➔ vous devez réagir dans les 2 heures si vous êtes contacté ;
- si en cours de mois, des prestations remplacent des jours de CE et que vous atteignez ainsi les heures contractuelles, vous pouvez alors refuser des prestations supplémentaires lors d'un jour de CE planifié (sauf en cas d'heures négatives).

La prestation proposée doit intervenir au plus tôt 12 heures après le moment du rappel (les heures entre 22h00 et 6h00 y comprises).

La maladie qui survient en dehors des jours de chômage économique planifiés est à charge de l'employeur. Si la maladie donne lieu à des heures négatives, il appartient à l'employeur de combler la différence jusqu'aux heures contractuelles.



Prenez contact avec votre délégué-e pour toute question concernant votre planning !

Suivez-nous :



www.fgtbgardiennage.be



[fgtbgardiennage](#)



[fgtbgardiennage](#)

CP 317

FGTB
Gardiennage

LES HEURES CONTRACTUELLES 2026

Les heures contractuelles dans le gardiennage représentent la durée mensuelle minimale de travail ou l'ensemble des heures de présence et heures assimilées. Elles s'appliquent à tous les employés opérationnels et ouvriers.



	Régime 6 jours / sem.		Régime 5 jours / sem.	
	Nbre de jours	Nbre heures	Nbre de jours	Nbre heures
janvier	26	160h25	21	155h24
février	24	148h05	20	148h00
mars	26	160h25	22	162h48
avril	25	154h15	21	155h24
mai	23	141h55	18	133h12
juin	26	160h25	22	162h48
juillet	26	160h25	22	162h48
août	25	154h15	20	148h00
septembre	26	160h25	22	162h48
octobre	27	166h36	22	162h48
novembre	23	141h55	19	140h36
décembre	26	160h25	22	162h48

À l'occasion des jours de fête communautaire, le nombre de jours et d'heures est fixé comme suit :

Communauté	Régime 6 j. / sem.		Régime 5 j. / sem.	
Flamande (juillet)	25	154h15	21	155h24
Française (septembre)	25	154h15	21	155h24
Germanophone (novembre)	22	135h45	18	133h12

WEEK-END

Utilisez la grille ci-dessous pour cocher le nombre de week-ends prestés et ainsi savoir à partir de quand vous pouvez refuser de travailler un week-end.

Vous avez le droit de refuser des prestations un week-end après 26 week-ends prestés. Vous avez droit à 20 week-ends libres par an en dehors des vacances annuelles.*

Les travailleurs de plus de 55 ans ont droit à un week-end libre supplémentaire et les travailleurs de plus de 60 ans ont droit à 2 week-ends libres supplémentaires.*

* Cela ne sera pas d'application pour le gardiennage d'événements (7ème activité), le gardiennage milieu de sorties (8ème activité) et les travailleurs qui ont été engagés dans le cadre d'un contrat de week-end.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26		

"WEEK-END LIBRE" ?

On parle de week-end libre lorsque le salarié dispose d'une période ininterrompue, sans prestation, du vendredi 20 heures au lundi 6 heures.

JOURS FÉRIÉS 2026

1 ^{er} janvier	Nouvel an	21 juillet	Fête nationale
6 avril	Lundi de Pâques	15 août	Assomption
1 ^{er} mai	Fête du travail	1 ^{er} novembre	Toussaint
14 mai	Ascension	11 novembre	Armistice
25 mai	Lundi de Pentecôte	25 décembre	Noël



Sur ce calendrier, vous pouvez inscrire le nombre d'heures que vous avez planifiées ou travaillées, ce qui vous donne une vue d'ensemble de vos prestations.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
J 1	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1
V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4
L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5
M 6	V 6	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8
V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10
D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11
L 12	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12
M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15
V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18
L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19
M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20
M 21	S 21	S 21	M 21	M 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21
J 22	D 22	D 22	M 22	J 22	L 22	M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
V 23	L 23	L 23	J 23	V 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23
S 24	M 24	M 24	V 24	S 24	M 24	V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24
D 25	M 25	M 25	S 25	D 25	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25
L 26	J 26	J 26	D 26	L 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26
M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27
M 28	S 28	S 28	M 28	M 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28
J 29		D 29	M 29	J 29	L 29	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
V 30		L 30	J 30	V 29	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30
S 31		M 31		S 30		V 31	L 31		S 31		J 31
				D 31							